RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



La première édition de la Semaine des métiers du tourisme se tiendra du 3 au 9 avril

ARTICLE

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme annonce l'organisation de la première édition de la Semaine des métiers du tourisme, une série d'événements et de rencontres sur l'ensemble du territoire national.

Afin de conserver sa place de première destination mondiale, la France doit veiller à renforcer son offre et ses services touristiques. Cela passe par la mobilisation de ressources humaines et, par conséquent, la nécessité d'améliorer l'attractivité des métiers du tourisme, pour recruter de nouveaux talents. Il apparait dès lors important de travailler à une meilleure connaissance des métiers existants dans les secteurs, leurs formations, leurs débouchés et les évolutions qu'ils offrent.

C'est dans cette optique qu'est lancée **la première Semaine des métiers du tourisme** s'inscrivant dans la campagne de communication nationale lancée par le Gouvernement en septembre 2022 dans le cadre du plan Destination France. Durant cette semaine l'ensemble des acteurs de la filière, professionnels comme formateurs, ouvriront leurs portes au grand public, notamment des jeunes et demandeurs d'emploi : visites d'entreprises, journées portes ouvertes au sein des écoles, forums de recrutement, ateliers, conférences, journées d'immersion en entreprises, etc.

? Organiser et labelliser un événement

Tous les acteurs de l'écosystème touristique – entreprises, fédérations, associations, établissements scolaires et de formation – souhaitant organiser un événement sont invités à les labelliser à partir d'aujourd'hui, et **avant le 27 mars 2023,** via le formulaire suivant : **https://www.semaine-tourisme.fr/**

Pour obtenir la labellisation, l'événement doit remplir quatre conditions :

- concerner le secteur touristique (hébergement et restauration, transports aériens et terrestres, agences de voyages et affiliés, spectacles et activités culturelles, activités sportives et récréatives…) ;
- se dérouler en France (territoire métropolitain et d'Outre-mer) entre le 3 et le 9 avril 2023, avec une latitude de plus ou moins 15 jours avant et après ces dates, soit entre le 20 mars et le 23 avril ;
- être ouvert au grand public, en particulier aux jeunes et/ou aux demandeurs d'emploi ;
- être gratuit pour les participants.

Les formats d'événements attendus sont variés. Il peut s'agir de :

- visites d'entreprises
- interventions en milieu scolaire
- forums de recrutement / rencontres professionnelles
- conférences / tables-rondes / débats
- mises en situation / ateliers pratiques / expositions
- événements 100 % numériques (webinaires, etc.)
- événements pédagogiques (escape game, etc).

Les événements proposés seront géolocalisables à l'aide d'une **carte interactive**.

? Participer à un événement labellisé

Le public intéressé, notamment les jeunes et demandeurs d'emploi, pourront rechercher un événement près de chez eux via la cartographie en ligne sur le site monemploitourisme.fr
? En savoir plus : La semaine des métiers du tourisme | Emploi tourisme (monemploitourisme.fr).
? Les partenaires de l'événement : La Semaine des métiers du tourisme est pilotée au niveau national par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (Direction générale des Entreprises), en association avec les ministères du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion ; de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; et de l'Intérieur et des Outre-mer.
Elle mobilise également de nombreux partenaires institutionnels et professionnels, tels que Atout France, ADN Tourisme, Régions de France, Pôle Emploi, ainsi que les principales organisations professionnelles du secteur et des associations d'élus.